

COMMUNE DE LUCINGES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 18h00

Le conseil municipal de la commune de Lucinges, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Luc SOULAT

Elu secrétaire de séance : Stéphane MARTY

Présents : JL. SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, A. CHICHER, JY. BEUCHER, A. BAZIN, V. DRIVE, P. DUPONT, P. GERBAZ, P. JANIN, A. MALHERBE, V. MOUCHET, F. CIAMPORCERO

Absents : L. BAUD pouvoir C. BURKI, M. BEAUQUIS pouvoir A. CHICHER, Y. DIEULESAINT pouvoir S. MARTY, F. MAUGERY pouvoir A. CHICHER, C. JACQUET, M. SARTON.

Date de convocation du conseil municipal : 29/05/2026

Délibération N° 2026-06-01 : Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 : désignation des délégués titulaires et suppléants du conseil municipal

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral N° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 ;

Considérant que dans les communes de moins de 9000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif l'égal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal de Lucinges compte 19 membres, le nombre de délégués titulaires est fixé à 5 et le nombre de suppléants à 3 ;

Considérant que les listes doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe ;

Considérant qu'une seule liste a été déposée : Liste 1 – JL SOULAT,

Le conseil municipal,

➤ **Constitue** comme suit le bureau électoral :

M. le maire, président,

Les deux conseillers municipaux les plus âgés : MMES C. BURKI, A. MALHERBE

Les deux conseillers municipaux les plus jeunes : MM. A. BAZIN, F. CIAMPORCERO

➤ **Constate** après vote à bulletin secret et dépouillement, les résultats suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	0
- nombre de votants (enveloppes déposées)	:	17
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
- nombre de suffrages blancs	:	0
- nombre de suffrages exprimés	:	17

La liste 1- JEAN-LUC SOULAT ayant obtenu 17 voix (majorité absolue) sont élus délégués :

Délégués titulaires : JL SOULAT, C. BURKI, S. MARTY, V. MOUCHET, JY. BEUCHER

Délégués suppléants : A. CHICHER, P. DUPONT, A. MALHERBE

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré en séance

Le Secrétaire de séance,
Stéphane MARTY



Le Maire,
Jean-Luc SOULAT

